

ESPACE MUNI
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

ESPACE MUNI
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ESPACE MUNI

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ESPACE MUNI (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme reçoit des subventions reliées à des projets. Selon ces ententes un pourcentage est consacré aux frais d'administration. Nous ne sommes pas en mesure d'obtenir les éléments probants pour s'assurer que l'imputabilité des frais d'administration consacrés à ces projets. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de ESPACE MUNI et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements aurait dû être apportés.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 26 juillet 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A101673

ESPACE MUNI**BILAN****AU 31 MARS 2022**

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	803 486	235 692
Épargne rachetable à intérêt quotidien	531 276	728 846
Débiteurs (note 3)	67 105	25 459
Subventions à recevoir	276 400	901 610
Frais payés d'avance	10 718	36 517
	<u>1 688 985</u>	<u>1 928 124</u>
DÉPÔT DE GARANTIE	4 135	4 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	19 503	13 964
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	2 479	4 199
	<u>26 117</u>	<u>22 298</u>
	<u>1 715 102</u>	<u>1 950 422</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	145 058	126 225
Produits perçus d'avance (note 8)	36 845	44 214
Apports reportés (note 9)	1 178 896	1 560 436
Apports en fidéicommiss (note 10)	334 537	118 160
	<u>1 695 336</u>	<u>1 849 035</u>
ACTIF NET (DÉFICITAIRE)		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	21 982	18 163
NON AFFECTÉ	(2 216)	83 224
	<u>19 766</u>	<u>101 387</u>
	<u>1 715 102</u>	<u>1 950 422</u>

Engagements contractuels (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ESPACE MUNI**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

			2022	2021
	Investi en immobili- sations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Solde au début de l'exercice	18 163	83 224	101 387	131 869
Insuffisance des produits sur les charges	(10 053)	(71 568)	(81 621)	(30 482)
Acquisition d'immobilisations	<u>13 872</u>	<u>(13 872)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>21 982</u>	<u>(2 216)</u>	<u>19 766</u>	<u>101 387</u>

ESPACE MUNI**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	2022 \$	2021 \$
PRODUITS		
Subventions		
Ministère de la Santé et des Services Sociaux		
Encadrement MADA	68 045	127 245
Fonctionnement MADA	115 000	115 000
Réseautage MADA	5 205	32 910
Rencontre régionale - Montérégie	5 479	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux - E.I.S	25 149	65 895
Ministère de la Santé et des Services sociaux - Projet Mesure 2.4	368 994	-
Ministère de la famille		
Fonctionnement PFM	125 000	125 000
Encadrement PFM	13 346	38 609
Outils Web	10 000	10 000
Secrétariat aux Aînés - QADA	33 752	-
MétaPrisme	30 536	-
Voisins solidaires	69 091	7 717
Regroupement pour la valorisation de la paternité	6 993	18 306
Fondation Chagnon	555 248	591 307
Services aux municipalités	86 770	18 013
Fiducie - Collectif des partenaires	146 196	82 194
Voisins Éclaireurs	35 000	-
Cotisations	74 876	49 010
Colloque et inscriptions	33 107	-
Produits divers	20 962	32 995
	<u>1 828 749</u>	<u>1 314 201</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 032 764	933 799
Ministère de la Santé et des Services Sociaux- Secrétariat aux Aînés	339 063	64 231
Fondation Chagnon	237 356	114 133
Fonctionnement	70 314	33 956
Loyer	67 161	67 760
Voisins solidaires	42 453	-
MétaPrisme	33 871	20 160
Réseaux sociaux et publicité	29 729	32 653
Services aux municipalités	11 619	11 038
Amortissements des immobilisations	10 053	12 286
Ministère de la Famille	9 924	22 314
Honoraires professionnels	9 244	12 898
Projet PAPPÀ	7 323	3 069
Voisins éclaireurs - CISSS Estrie	5 039	-
Secrétariat aux Aînés - QADA	2 440	-
Représentation / promotion	2 017	16 007
RQVVS - Fusion	-	379
	<u>1 910 370</u>	<u>1 344 683</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(81 621)</u>	<u>(30 482)</u>

ESPACE MUNI**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(81 621)	(30 482)
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	<u>10 053</u>	<u>12 286</u>
	<u>(71 568)</u>	<u>(18 196)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(41 646)	2 551
Subventions à recevoir	625 210	(220 686)
Frais payés d'avance	25 799	(28 374)
Créditeurs	18 838	(25 425)
Produits perçus d'avance	(7 369)	27 225
Apports reportés	(381 540)	596 367
Apports en fidéicommiss	<u>216 377</u>	<u>67 845</u>
	<u>455 669</u>	<u>419 503</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>384 101</u>	<u>401 307</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 877)	(4 968)
Variation de l'épargne rachetable	<u>197 570</u>	<u>(261 362)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>183 693</u>	<u>(266 330)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	567 794	134 977
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>235 692</u>	<u>100 715</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>803 486</u></u>	<u><u>235 692</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

ESPACE MUNI, anciennement connu sous le nom de CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES, est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 11 décembre 2019, suite à la fusion des deux organismes, le RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ et le CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES. C'est un organisme exempté d'impôt sur le revenu.

La mission de l'organisme est :

Accompagner les municipalités afin d'améliorer la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et citoyens dans une perspective de développement des communautés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actifs et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et les provisions pour mauvaises créances. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Publicité

Les produits de publicité sont constatés lorsque la publicité est diffusée.

Activités et apports des participants

Les produits d'activités et les apports des participants sont constatés lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été livrés.

Colloque et inscriptions

Les produits de colloque et inscriptions sont constatés lorsque que les services sont rendus.

Cotisations

Les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits au prorata des exercices auxquels elles se rapportent.

Intérêts

Les produits d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés

Placements

Les placements sont inscrits à leur juste valeur, qui correspond au coût majoré des intérêts.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Périodes
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles se composent du site web et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et pour une durée de trois ans.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, de l'épargne rachetable, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2022 \$	2021 \$
Comptes clients	58 605	20 269
Taxes à la consommation	<u>8 500</u>	<u>5 190</u>
	<u>67 105</u>	<u>25 459</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Équipement informatique	47 406	29 634	17 772	11 391
Mobilier et équipement	<u>18 910</u>	<u>17 179</u>	<u>1 731</u>	<u>2 573</u>
	<u>66 316</u>	<u>46 813</u>	<u>19 503</u>	<u>13 964</u>

5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Site web	<u>8 599</u>	<u>6 120</u>	<u>2 479</u>	<u>4 199</u>

ESPACE MUNI**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2022**

6 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 85 000 \$ portant intérêt au taux de 6,20 %, renouvelable annuellement, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des débiteurs, d'une valeur comptable de 228 505 \$. Au 31 mars 2022, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisme dispose aussi d'une carte de crédit d'un montant autorisé de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 6,20 %. Au 31 mars 2022, le solde de la carte de crédit était de 6 882 \$ et est comptabilisé dans les créditeurs.

7 - CRÉDITEURS

	2022 \$	2021 \$
Comptes fournisseurs	27 113	29 703
Frais courus	-	2 252
Salaires et vacances	40 980	55 131
Sommes à remettre à l'État	<u>76 965</u>	<u>39 139</u>
	<u>145 058</u>	<u>126 225</u>

8 - PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

	Solde au 31 mars 2021 \$	Encaissés / Facturés \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2022 \$
Services aux municipalités	13 155	-	-	-
Cotisations	20 193	75 638	74 876	20 955
Activités - Projet Réseau municipalités	828	101 832	86 770	15 890
Colloque et inscriptions	3 500	29 607	33 107	-
Revenus Métaprisme	<u>6 538</u>	-	<u>6 538</u>	-
	<u>44 214</u>	<u>207 077</u>	<u>201 291</u>	<u>36 845</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde au 31 mars 2021 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2022 \$
Secrétariat aux Aînés - Encadrement MADA	255 807	7 648	68 047	195 408
Secrétariat aux Aînés - Réseautage MADA	64 087	-	5 205	58 882
Ministère de la famille - Encadrement PFM	105 486	12 755	13 346	104 895
Regroupement pour la valorisation de la paternité	6 993	-	6 993	-
Fondation Chagnon	498 700	474 373	555 248	417 825
Ministère de la Santé et des Services sociaux - E.I.S	80 255	-	25 149	55 108
Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre- Siège social	5 479	-	5 479	-
Voisins solidaires	2 949	274 985	69 091	208 844
Ministère de la Santé et des Services sociaux - Projet Mesure 2.4	450 000	-	368 994	81 006
Secrétariat aux Aînés - QADA	90 680	-	33 752	56 928
	<u>1 560 436</u>	<u>769 761</u>	<u>1 151 304</u>	<u>1 178 896</u>

10 - APPORTS EN FIDÉCOMMIS

L'organisme agit à titre de fiduciaire dans le cadre du projet CPDC - travailler ensemble de la Fondation Chagnon.

Les variations survenues dans le solde du fonds du projet CPDC - travailler ensemble sont les suivantes :

	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$
Solde au début	118 160	50 315
Sommes reçues	362 573	150 039
Dépenses	<u>(146 196)</u>	<u>(82 194)</u>
	<u>334 537</u>	<u>118 160</u>

11 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail pour ses locaux échéant en juin 2027 totalisent 300 689 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	57 255
2024	57 255
2025	57 255
2026	57 255
2027	57 255
Autres	14 414

12 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.